

## L'industrie en Bourgogne : diversifiée avec des spécialisations locales

L'industrie bourguignonne est assez diversifiée bien que trois secteurs regroupent près de la moitié des effectifs : métallurgie et fabrication de produits métalliques, denrées alimentaires, produits en caoutchouc et en matières plastiques. Les très grands établissements sont rares : seuls trois, implantés en Saône-et-Loire, dépassent les 1 000 salariés.

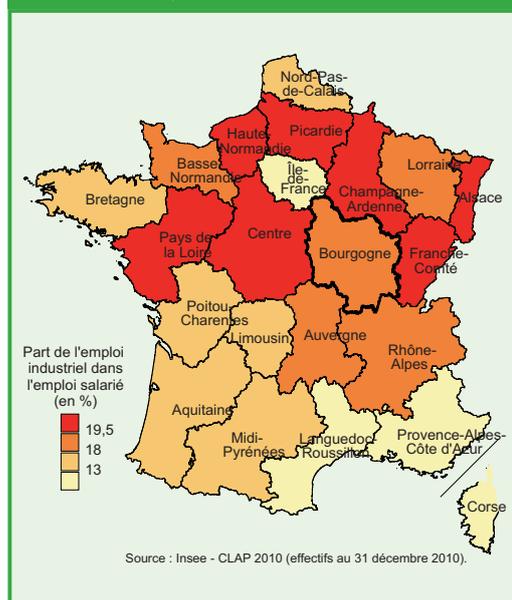
De nombreux établissements dépendent de centres de décision extérieurs à la région ; ils regroupent 69 % des salariés de l'industrie.

La recherche-développement est encore trop peu présente et la main d'œuvre moins qualifiée et plus âgée qu'en moyenne nationale. C'est en dépassant ces difficultés que la région pourra amorcer un redressement de son emploi industriel. Aujourd'hui, l'industrie pèse de moins en moins dans l'économie régionale comme nationale : elle ne représente que 18,6 % de l'emploi régional contre 28 % en 1990 et 15,7 % de la valeur ajoutée contre 25 % il y a 20 ans.

L'industrie en Bourgogne, hors intérim, compte aujourd'hui 100 000 emplois salariés. Elle regroupe 18,6 % des emplois salariés de la région, une part qui place la Bourgogne au 11<sup>e</sup> rang des régions les plus industrielles de la métropole, entre la Lorraine

et Rhône-Alpes. Dans ce classement, la Franche-Comté arrive en tête (25 %) suivie de l'Alsace puis de plusieurs régions du bassin parisien, Picardie, Haute-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne. À l'opposé l'Île-de-France ainsi que les régions du sud de la France, PACA, Languedoc-Roussillon et la Corse, comptent moins de 13 % d'emplois industriels.

### La Bourgogne au 11<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines



### Relative diversification

Trois secteurs d'activité dominent en Bourgogne et regroupent près de la moitié des salariés de l'industrie : la métallurgie et fabrication de produits métalliques, la fabrication de denrées alimentaires, les produits en caoutchouc et matières plastiques.

La métallurgie, premier secteur industriel de la région, englobe principalement la sidérurgie, dominée par des établissements de grande taille relevant pour la plupart du groupe ArcelorMittal, la fabrication de générateurs de vapeur dominée par le groupe Areva et la fabrication de tubes en acier pour l'industrie nucléaire du groupe Valinox Nucléaire. L'avenir de la filière nucléaire constitue donc un enjeu important pour le maintien, voire le développement de ce secteur. Second secteur industriel, la fabrication de denrées alimentaires, emblématique de la



N°179 - Octobre 2012



région, pèse pourtant moins en Bourgogne qu'au niveau national en termes d'emplois (15,5 % contre 17,1 %). Ses activités sont très diversifiées : vinification et spiritueux (cassis notamment), préparation de jus de fruits, de condiments, fabrication de produits laitiers frais, transformation de la viande et abattage et découpe de volailles. Senoble dans l'Yonne, LDC Bourgogne et Bigard en Saône-et-Loire ou encore Barry Callebaut en Côte-d'Or figurent parmi les principaux établissements de ce secteur, dont l'activité entraîne dans son sillage celle de l'emballage, du conditionnement et du transport. Le secteur « produits en caoutchouc, plastiques » regroupe aussi des activités diversifiées, souvent tributaires d'autres secteurs comme celui de l'automobile (c'est le cas des établissements Michelin ou Pneu Laurent) ou de l'activité industrielle en général (cas des établissements Plasto ou Saint Gobain Emballage).

La fabrication d'équipements électriques reste bien représentée en Bourgogne malgré la disparition du groupe Thomson et le redéploiement des activités du groupe Schneider Electric.

En revanche, le matériel de transport, avec 6 300 emplois salariés, figure parmi les secteurs « sous-représentés », comparé à la moyenne nationale, malgré la présence d'un grand site de fabrication de moteurs de camions à Bourbon-Lancy. Des PME fabriquant des véhicules de compétition et des équipementiers automobiles composent aussi ce secteur. Mais de nombreux établissements régionaux, qui relèvent de la plasturgie ou de la mécanique, sont sous-traitants de l'industrie automobile, ce qui, en la période actuelle, fragilise leur activité.

Le profil des emplois industriels rapproche la Bourgogne des régions Centre, Lorraine et Picardie, où la métallurgie et le caoutchouc sont bien implantés au détriment de la fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques. En termes de spécialisation industrielle, la Bourgogne occupe une position médiane, moins spécialisée que la Bretagne (agro-alimentaire), la Franche-Comté ou Midi-Pyrénées (matériel de transport), moins diversifiée que PACA ou Rhône-Alpes. Cette relative diversification de l'industrie bourguignonne constitue un atout qui peut lui permettre de mieux résister à des crises sectorielles. Mais elle ne favorise pas la lisibilité de l'industrie régionale et peut, par la même, constituer un frein à son développement.

## 100 000 emplois salariés industriels

### Répartition des emplois salariés par secteur, en Bourgogne en 2010

Secteurs d'activité	Effectifs salariés
Métallurgie, fabrication de produits métalliques	19 000
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	15 500
Produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux	11 900
Autres industries manufacturières	8 550
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	8 700
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	7 500
Fabrication d'équipements électriques	6 400
Fabrication de matériels de transport	6 300
Production et distribution d'eau, assainissement	4 250
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2 800
Textiles, habillement, cuir et chaussure	2 600
Industrie pharmaceutique	2 400
Industrie chimique	2 200
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 700
Industries extractives	1 100
<b>Total</b>	<b>100 000</b>

Source : Insee - CLAP 2010 Secteur d'activité en NA08-A38

### Un tiers de l'emploi contrôlé par des groupes étrangers

En Bourgogne comme en France, les établissements industriels sont, pour la plupart de petite taille. La région compte 4 600 employeurs et parmi eux 66 % ont moins de 10 salariés. Une soixantaine dépasse les 250 salariés dont 22 comptent plus 400 salariés. Seuls, trois établissements, tous implantés en Saône-et-Loire, emploient plus de 1 000 salariés : FPT Powertrain Technologies à Bourbon-Lancy, Michelin au Creusot, Areva NP à Saint-Marcel. Mais, parmi les 55 établissements français de plus de 2 000 salariés, aucun n'est bourguignon. Beaucoup de ces établissements, et notamment ceux de grande taille, appartiennent à des groupes nationaux ou étrangers.

Ces établissements industriels dépendant d'un centre de décision situé hors de la région concentrent 69 % des emplois salariés industriels de la Bourgogne, un taux qui place la région au 5<sup>e</sup> rang des régions françaises les plus dépendantes de l'étranger. La dépendance vis-à-vis des groupes étrangers, parmi lesquels ArcelorMittal, Sanofi Winthrop Industrie, classe aussi la région au 5<sup>e</sup> rang et concerne 32 % des salariés.

L'appartenance à un groupe présente des atouts. Face à des marchés qui s'internationalisent de plus en plus, elle peut dynamiser les établissements de la région en offrant un soutien commercial plus fort et un réseau de débouchés plus importants susceptibles de stimuler les exportations.

### Taux de dépendance vis-à-vis de l'étranger :

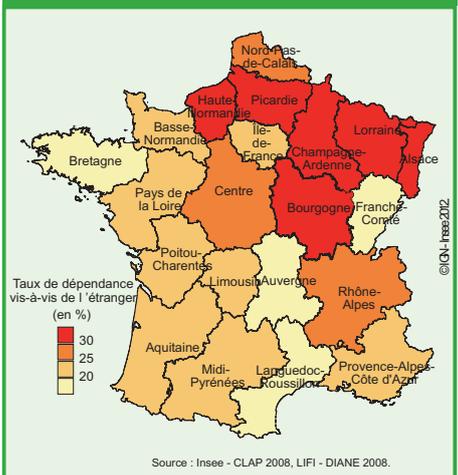
pourcentage de salariés travaillant dans un établissement appartenant à un groupe dont le siège social est localisé à l'étranger.

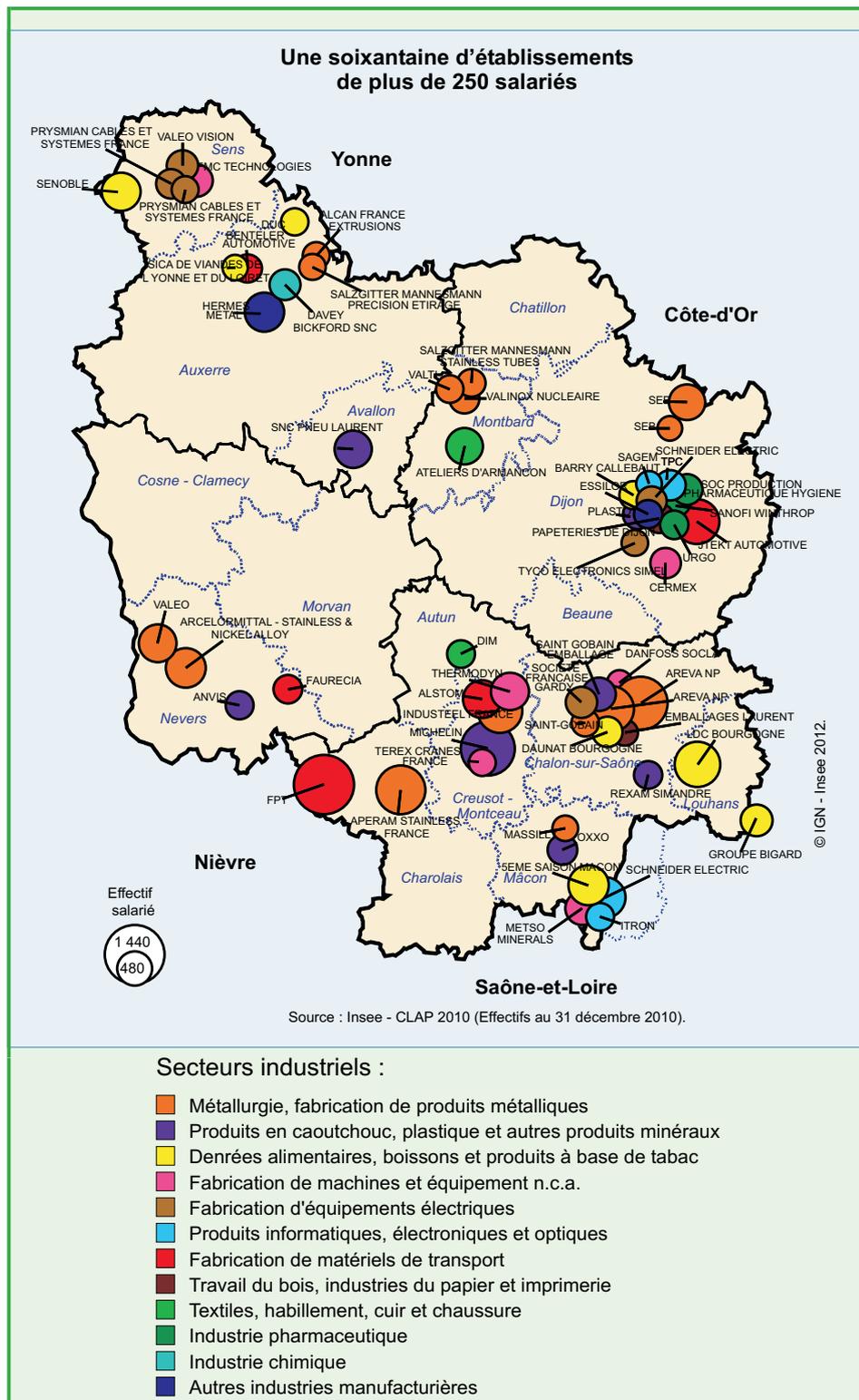
Elle peut également favoriser les dépenses de recherche et l'innovation, plus faciles à développer à l'échelle d'un groupe. Mais les politiques de ces grands groupes peuvent menacer l'emploi local. Les décisions sont prises hors de la région et le maintien de l'activité dépend de stratégies nationales ou internationales mettant en concurrence différents sites de production.

### Recherche et innovation : des enjeux pour demain

La recherche-développement est encore insuffisamment présente en Bourgogne : avec seulement 13,4 chercheurs pour 10 000 habitants, la Bourgogne se classe au 17<sup>e</sup> rang des régions françaises. La taille des entreprises industrielles de la région, inférieure à la moyenne nationale, explique en partie ce constat. Les dépenses en recherche et développement sont en effet davantage le

### La Bourgogne parmi les régions les plus dépendantes vis-à-vis de l'étranger





fait des grands établissements qui possèdent les ressources financières et humaines nécessaires. Les deux pôles de compétitivité, nucléaire et agroalimentaire, et l'organisation des filières pôle et ingénierie numérique, bois, pierre, méca-métallurgie et plasturgie devraient permettre de dégager les synergies nécessaires pour aboutir à des

projets innovants. La qualification de sa main d'œuvre compte aussi dans la capacité de l'industrie à innover. Aujourd'hui, 10 % des emplois industriels sont de niveau cadre en Bourgogne contre 12 % en moyenne nationale. Les emplois de l'industrie de la région sont avant tout des emplois ouvriers, légèrement moins qualifiés

qu'en moyenne nationale. Ils sont aussi occupés par des salariés plus âgés et donc moins souvent titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Le recrutement d'une main d'œuvre jeune et qualifiée pour remplacer les générations nombreuses qui partent actuellement à la retraite est un véritable enjeu pour l'industrie régionale si elle veut faire preuve d'innovation. Les salaires de l'industrie méritent d'être soulignés pour attirer les jeunes dans ce secteur. En effet, le salaire brut horaire moyen, de 16,5 euros dans l'industrie, est bien supérieur à celui des autres secteurs de l'économie : 14,8 euros pour la construction et 13,9 euros pour le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et la restauration.

Enfin, les performances économiques des entreprises industrielles quasi-monorégionales de plus de 20 salariés permettent d'identifier d'autres défis pour l'industrie régionale. Si la région se classe en position médiane, en termes de taux d'exportation, de valeur ajoutée ou de chiffre d'affaires par actif, elle se situe seulement 20<sup>e</sup> en termes d'investissement avec un taux de 11,9 %.

### Concentration et spécialisation industrielle dans quelques zones

**A**u sein de la région, quelques territoires peuvent être qualifiés de très industriels. C'est le cas des zones d'emploi de Montbard, Le Creusot/Montceau-les-Mines, Louhans et du Charolais qui font partie des 50 zones d'emplois les plus industrielles de la métropole parmi les 330 que compte celle-ci.

Ici, l'industrie regroupe un quart à un tiers des emplois salariés. Elle est souvent spécialisée dans un ou deux secteurs d'activité et concentrée dans quelques établissements de grande taille dont le centre de décision est parfois extérieur à la région, voire à la France. La santé économique de ces territoires est très liée à celle de ces établissements et à leur capacité à accompagner les mutations économiques nécessaires.

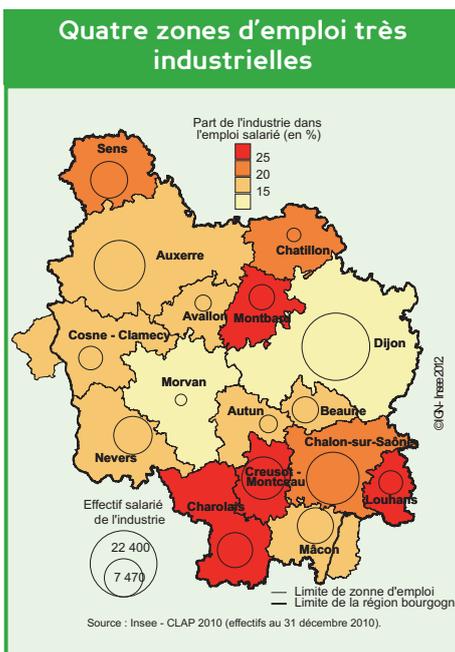
À Montbard, la métallurgie domine les 3 000 emplois industriels de la zone. Elle se concentre au sein de trois établissements : Valti, Valinox Nucléaire et Salzgitter Mannesmann Stainless Tubes. Dans le Charolais, deux poids lourds, FTP à Bourbon-Lancy (matériel de transport) et Aperam Stainless France à Gueugnon (métallurgie), structurent l'industrie locale qui compte 6 000 emplois salariés.

À Louhans, les 2 000 emplois salariés de l'industrie relèvent pour l'essentiel des « denrées alimentaires » avec deux grands établissements : le groupe Bigard à Cuiseaux et LDC Bourgogne à Branges. L'industrie de la zone d'emploi de Creusot/Montceau-les-Mines, 9 000 emplois salariés, est davantage diversifiée mais tout aussi concentrée sur de grands établissements : Michelin pour la production de caoutchouc, Industeel pour la métallurgie, Alstom Transport pour la fabrication de matériel ferroviaire, Thermodyn, pour la fabrication de compresseurs et Terex Cranes France pour celle d'engins de maintenance.

Les zones d'emplois d'Autun, de Chatillon-sur-Seine et d'Avallon se caractérisent tout autant par la spécialisation et la concentration de leur emploi industriel : métallurgie à Chatillon-sur-Seine, produits en caoutchouc à Avallon (Pneu Laurent) et textile à Autun (Dim).

## Dijon, zone industrielle

Dans les zones d'emploi sièges des principales villes de la région, l'industrie offre beaucoup d'emplois mais pèse moins dans l'économie locale, davantage orientée vers le commerce et les services. Elle y est aussi plus diversifiée. Cependant, par les emplois qu'elle induit, elle reste un enjeu majeur de développement économique de ces territoires. Ainsi, la zone d'emploi de Dijon compte 22 000 emplois industriels. De ce fait, elle peut être considérée comme la plus indus-



**L'industrie, image et opinions : de nécessaires actions partenariales**

CCI BOURGOGNE

Chacun a en tête quelques idées reçues sur l'industrie : « l'industrie n'est pas compétitive », « elle ne recrute pas », « elle est source de pollution »... Autant de clichés à l'opposé du développement durable qui se réfèrent plus à « l'usine » qu'à « l'industrie ».

Fort heureusement, la perception mesurée, quantifiée, issue des différents sondages nationaux, est beaucoup plus positive : « L'industrie est le moteur du développement économique », « le catalyseur de l'innovation, y compris verte », « le made in France peut être légitimement payé plus cher »... et ce, quelle que soit la population interrogée – grand public, enseignants, jeunes. Ces expressions favorables se réfèrent à la richesse de l'acte productif, qui constitue l'image la plus valorisante de l'industrie. Cette dernière est d'ailleurs considérée comme porteuse d'avenir par 73% des sondés si elle mise sur l'industrie de pointe et l'international (Ifop 2012).

De cette image perçue, des enseignements sont à tirer. Par exemple, 54% du grand public (Ipsos 2011) comme la majorité des jeunes expriment un réel besoin d'information et, parallèlement, les industriels eux-mêmes éprouvent la nécessité de communiquer sur leurs métiers et accroître leur notoriété (enquêtes CCI Bourgogne).

Afin de satisfaire ces attentes, alors que l'État organise la Semaine de l'Industrie, les CCI ont décidé d'inscrire « 2013, l'année de la compétitivité industrielle ».

En effet, certaines manifestations contribuent directement à la notoriété de l'industrie, notamment auprès des jeunes dès le collège. Une telle sensibilisation peut utilement les conduire à la Bourse de l'alternance afin de bénéficier de formations en apprentissage. D'autres opérations collectives valorisent les entreprises et leurs savoir-faire grâce aux pavillons Bourgogne sur des salons internationaux. Par ailleurs, l'appui aux filières, aux pôles de compétitivité et à tous les groupements d'entreprises, crée bien sûr, une dynamique favorable à l'attractivité de l'industrie. Ce sont autant d'événements initiés en synergie avec tous les dispositifs de l'État, de la Région, des organisations professionnelles et autres réseaux consulaires qui sont et seront prochainement mis en œuvre dans le cadre du « redressement productif ». Sans nul doute, cette forte mobilisation renforcera, en Bourgogne, notre image positive de l'industrie !

Marie-Hélène Juillard - Chambre de Commerce et d'Industrie Bourgogne (CCI Bourgogne)

trielle des zones d'emploi de Bourgogne même si l'industrie ne représente que 13 % de l'emploi salarié. Industrie pharmaceutique, matériel de transport, produits informatiques, électroniques, optiques, denrées alimentaires, emballage..., la diversification est importante. À côté de grands établissements gravitent aussi de nombreuses PME. Cet éventail d'activités permet de mieux amortir les crises sectorielles.

Viennent ensuite les zones d'emploi de Chalon-sur-Saône et d'Auxerre, avec chacune près de 13 000 emplois salariés industriels. Le tissu productif, assez diversifié à Auxerre, est davantage spécialisé à Chalon-sur-Saône dans la métallurgie avec la présence d'Areva.

À Nevers, Sens et Mâcon, l'industrie emploie 6 à 7 000 salariés avec une prépondérance de la métallurgie à Nevers (Valéo Sécurité Habitable, ArcelorMittal Stainless et Nickel Alloy) et de la fabrication d'équipements électriques à Sens (Valéo et Prysmian Câbles et Systemes France) et à Mâcon (Schneider Electric Energy France).

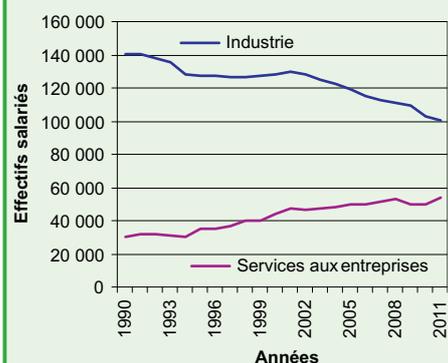
## Baisse de l'emploi dans l'industrie

L'industrie pèse de moins en moins dans l'économie régionale comme dans l'économie nationale : elle ne représente plus que 18,6 % de l'emploi salarié

régional contre 28 % en 1990 et 15,7 % de la valeur ajoutée totale, soit 6 milliards d'euros, contre 25 % il y a 20 ans.

Cette baisse de l'emploi résulte pour partie d'un simple transfert d'emplois, auparavant industriels, vers les services. D'une part, l'organisation des entreprises industrielles s'est modifiée et avec elle les fonctions auxiliaires auparavant intégrées aux établissements industriels ont été externalisées. D'abord limité aux activités à faible valeur ajoutée comme l'entretien, le transport, ce phénomène s'est propagé, touchant la formation et la gestion. D'autre part, le recours à l'emploi intérimaire minore aussi les effectifs réellement mobilisés dans l'industrie, les intérimaires étant comptabilisés dans le secteur des services aux entreprises, même lorsqu'ils travaillent dans l'industrie. De fait, pendant que l'emploi industriel diminuait de 143 000 emplois en 1990 à 100 000 en 2010, soit une baisse de 30 %, celui des services aux entreprises se développait de 30 000 à 54 000 salariés. À cela s'ajoutent des suppressions d'emplois suite à des restructurations mais aussi des délocalisations d'activités souvent à fort contenu en main d'œuvre. Pour autant, la valeur ajoutée industrielle n'a cessé de progresser avec une croissance en volume de 30 % entre 1990 et 2010, témoignant des gains de productivité de ce secteur. Cette croissance a été continue pendant vingt ans, excepté une baisse pendant la crise de 2008-2009.

## Baisse des effectifs de l'industrie au profit des services aux entreprises

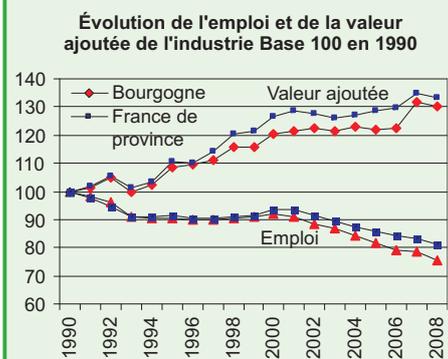


Source : Insee, estimations d'emplois salariés

### Les services aux entreprises comprennent :

- les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyse techniques (13 200 salariés en 2010)
- Recherche et développement scientifique (2 500 salariés en 2010)
- Autres activités spécialisées scientifiques et techniques (3 800 salariés en 2010)
- Activités de services administratifs et de soutien (34 100 salariés en 2010)

## Moins d'emploi mais plus de valeur ajoutée



Source : Insee, estimations annuelles d'emploi 1990 - 2009

## Chimie, textile, produits électroniques : forte baisse de l'emploi

Avec la fermeture de Kodak, l'industrie chimique est le secteur le plus touché par la contraction de l'emploi, très marquée entre 2005 et 2008. Avec 2 200 emplois en 2010 contre 10 300 en 1990, ce secteur ne pèse plus que 2 % dans l'industrie régionale contre 7 %, 20 ans auparavant.

L'industrie textile est le deuxième secteur où l'emploi a le plus diminué en Bourgogne, passant en 20 ans de 9 000 à 2 600 emplois, soit une baisse de plus de deux-tiers des effectifs, comparable à la



## Des conditions de travail plutôt favorables

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Direction régionale des Entreprises, de la  
Concurrence, de la Consommation, du Travail  
et de l'Énergie Bourgogne

Depuis près de 20 ans, les entreprises n'ont cessé de se réorganiser afin d'accroître leur productivité, parfois au prix de réductions substantielles de leurs dépenses en personnel. Ce mouvement s'est progressivement généralisé à l'ensemble des activités économiques mais c'est l'industrie qui a dû, la première, du fait de sa surexposition à la concurrence internationale, procéder à des restructurations d'envergure fortement ressenties dans les organisations du travail. Pour autant, les principaux indicateurs confirment une situation globalement plus favorable que celle qui caractérise les autres grands secteurs de l'activité régionale.

La part des intérimaires se révèle supérieure à ce que l'on constate ailleurs. Cette situation, en apparence défavorable, correspond sans doute à de réels besoins d'ajustements aux à-coups de la production. Cependant, elle n'exclut pas l'embauche définitive d'intérimaires sur certains postes qualifiés. Cette forme de recrutement constitue également un moyen, pour l'entreprise, d'effectuer une sélection parmi l'ensemble des actifs qu'elle mobilise aux moments de forte activité. Le phénomène est d'ampleur très inégale selon les différentes activités de l'industrie (de 1,6 % de l'emploi salarié dans l'habillement à 10,6 % dans l'industrie pharmaceutique).

Le taux de rotation de la main d'œuvre (nombre d'entrées et de sorties rapportées à l'effectif total), qui est parfois le signe d'une instabilité liée à diverses composantes des conditions de travail (horaires, salaires, pénibilité...), est de moitié inférieur à la moyenne régionale (17,8 % contre 37,5 % toutes activités confondues).

Le troisième indicateur, très dépendant des fluctuations conjoncturelles, concerne la part des contrats à durée déterminée dans les embauches. Si l'on excepte la construction qui a beaucoup « misé » sur les contrats à durée indéterminée comme facteur d'attractivité, on observe que l'industrie occupe là encore une situation plutôt favorable (35 % de CDI contre 20 % dans le tertiaire).

Autre élément majeur des conditions d'emploi : les risques physiques auxquels sont exposés les salariés dans leur travail. D'une part, les accidents du travail reconnus par la CARSAT sont proportionnellement moins nombreux dans l'industrie que dans les autres activités économiques. D'autre part, l'exposition aux contraintes posturales et articulaires, qui constitue le risque le plus fréquemment rencontré dans l'ensemble des postes de travail, apparaît plutôt moins prégnante dans l'industrie que dans la construction et certaines activités tertiaires (transport, commerce).

Frédéric Perrier Cornet DIRECCTE Bourgogne

	Taux de rotation %	Précarité		Risques pour la santé	
		% de CDD dans les embauches	% d'intérimaires dans l'effectif salarié	Accidents du travail rapportés à l'effectif salarié %	Salariés soumis à des contraintes posturales et articulaires %
Industrie	17,8	64,8	6,4	4,2	79,2
Construction	18,1	61,0	6,0	8,2	85,8
Tertiaire	49,0	79,7	1,4	4,4	73,8
dont commerce	37,1	77,2	1,1	3,8	80,2
<b>Tous secteurs</b>	<b>37,5</b>	<b>77,1</b>	<b>3,3</b>	<b>4,7</b>	<b>76,5</b>

Champ : salariés, tous établissements

Sources : Carsat, Dares, Direccte, Unedic, Urssaf - Données 2010

moyenne nationale. Les restructurations de DIM à Autun ont affaibli ce secteur qui représente désormais moins de 3 % de l'emploi industriel de la région contre 6 % il y a 20 ans et 9 % il y a 30 ans.

La fabrication de produits électriques, électroniques et informatiques a aussi beaucoup réduit ses effectifs, de près de moitié sur la période, marquée notamment par la fermeture de Thomson et les restructurations au sein de Schneider Electric.

## Industrie pharmaceutique en hausse

À l'inverse, malgré la fermeture de deux établissements des laboratoires Fournier, l'industrie pharmaceutique a recruté entre 1990 et 2010.

Ses effectifs ont progressé de 80 %, passant de 1 340 à 2 400 salariés, alors qu'ils restaient stables en moyenne nationale. Ses trois principaux établissements, à savoir Laboratoires Urgo, Sanofi Winthrop Industrie et Soc Production Pharmaceutique Hygiène, sont tous localisés dans la zone de Dijon.

Dans les secteurs phares de la région, métallurgie, caoutchouc-plastiques et agroalimentaire, la baisse de l'emploi est un peu moins marquée que dans l'ensemble de l'industrie. De fait, la spécialisation de l'industrie régionale sur ces secteurs s'est renforcée.

La métallurgie a tout de même réduit de 25 % ses effectifs, soit 6 300 emplois supprimés. Dans le caoutchouc-matières plastiques, la baisse est de l'ordre de 30 %, soit 5 000 emplois de moins. Dans l'agroalimentaire, l'emploi est au même niveau en

2010 que 20 ans plus tôt, résultat d'une hausse jusqu'au début des années 2000 suivie d'une baisse.

## De moins en moins de grands établissements

La baisse de l'emploi a transformé le paysage industriel de la région. La Bourgogne abrite ainsi moins de grands établissements et davantage de PME.

Plusieurs établissements de grande taille ont fermé leurs portes (Kodak, DIM...). D'autres ont réduit leurs effectifs suite à des restructurations et/ou à des rachats par de grands groupes industriels.

Ugine Gueugnon, devenu Aperam Stainless France comptait 1 800 salariés en 1994 ; ils sont moins de 1 000 en 2010. Imphy SA, devenu Arcelor est passé de 1 200 à 650 salariés, CMP Kléber devenu Anvis France Decize SAS, de 1 000 à 300 salariés. Alsthom à Mâcon a également réduit ses effectifs, 1 100 emplois en 1994, 680 en 2010 alors que Creusot Loire Industrie, qui comptait encore 1 700 emplois en 1994, s'est

restructuré en plusieurs établissements.

Quelques établissements font cependant exception : Michelin à Blanzay a maintenu ses effectifs, Ivéco devenu FPT Powertrain Technologies France s'est développé (1 100 à 1 400 emplois salariés) de même qu'Areva à Saint-Marcel, les ateliers d'Armançon ou LDC Bourgogne.

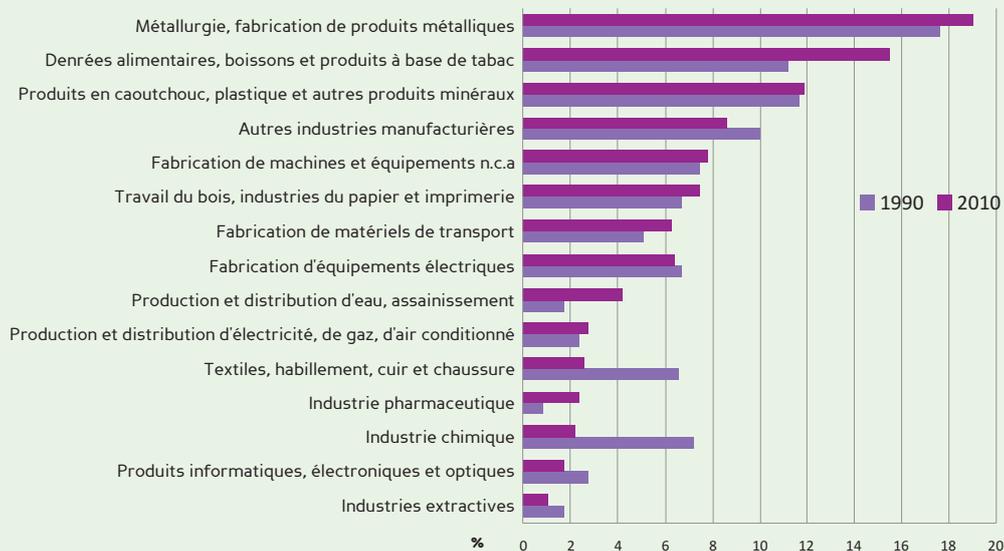
Le nombre d'établissements de plus de 500 salariés est passé de 31 en 1994 à 18 en 2010. Parmi eux, neuf dépassaient les 1 000 salariés en 1994 ; ils sont trois aujourd'hui.

Les établissements industriels de moins de 250 salariés concentrent désormais 71 % de l'emploi industriel contre 63 % en 1993.

■ Insee - Christine Charton,  
Benjamin Quévat

## Les trois secteurs phares de la région ont renforcé leur position

Répartition de l'emploi industriel par secteurs en 1990 et en 2010



Source : Insee, Clap 2010

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Les grandes zones d'emploi sont les mieux armées face aux mutations économiques. Insee-Bourgogne Dimensions n°157. Mars 2010.
- Les services en Bourgogne : 120 000 salariés en appui des 113 000 salariés de l'industrie. Insee-Bourgogne Dimensions n°151. Février 2009.
- Spécialisation, concentration et dépendance de l'emploi industriel en Bourgogne. Insee Dimensions n° 114. Novembre 2004.
- Un tissu plus concentré qu'il ne semblait. Insee Première n° 1399. Mars 2012.
- L'industrie en France 2009. Insee référence web - Mai 2010.

Insee - Bourgogne  
2, rue Hoche - BP 83509  
21035 Dijon Cedex  
Tél : 03 80 40 67 67  
Fax : 03 80 40 68 00  
Service Insee Contact :  
09 72 72 40 00  
Appels à tarification locale

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :  
Marie-Laure Monteil

Responsable des études :  
Christine Charton

Rédactrice en chef :  
Chantal Prenel

Maquette PAO :  
Thierry Poisse

Cartographie :  
Christophe Clémence

Photo : © Franck Chessa

Dépôt légal  
à parution  
ISSN 1246-483 X  
© Insee 2012